



Tranche d'info

LES CHIFFRES DE LA SAISON 2019

+ DE 906 874
NUITÉES POUR
JUILLET ET AOÛT 2019



+ 3%

187 917
PERSONNES
TRANSPORTÉES
GRATUITEMENT
PAR LE FUN BUS



+ 6.75%

UNE SAISON ANIMÉE

Le bilan de la saison s'avère positif puisque nous constatons une évolution de la fréquentation de 3 % à La Tranche sur Mer. La présence de l'Office de Tourisme sur des salons touristiques internationaux, en partenariat avec l'Agglomération des Sables d'Olonne afin de mutualiser les coûts et développer notre notoriété, a sans conteste favorisé l'affluence de la clientèle étrangère cet été. Le nombre de visiteurs Anglais, Allemands et Hollandais s'est accru, auxquels se sont ajoutés des touristes italiens, espagnols et provenant de destinations émergentes telles que la Russie et des pays de l'Est. L'embellissement et les infrastructures fidélisent la clientèle touristique. L'ensemble des acteurs économiques est satisfait de cette saison.

EVOLUTION DES TRANSPORTS

La gratuité du FUN BUS a permis, cette année encore, un record de fréquentation avec 187 917 passagers, 11 874 utilisateurs de plus que l'an dernier soit une augmentation de 6,75 %. Il contribue à faciliter les déplacements dans la Commune et son utilisation croissante libère des stationnements pour les irrécupérables. Notons également l'utilisation accrue de vélos et de nombreux marcheurs.

PROPRETÉ DE LA COMMUNE

Les services techniques ont contribué, une fois de plus, à la satisfaction des vacanciers par :

- L'embellissement des espaces verts,
- Une propreté sans faille tant dans la Commune que sur les plages nettoyées quotidiennement.

Rappelons que cela peut se faire grâce aux recettes des parkings payants qui permettent, entre autre, de financer des emplois saisonniers et de permettre un turn-over du stationnement facilitant ainsi l'accès aux commerces.

La sécurité a été assurée grâce à une excellente collaboration entre la gendarmerie et notre police municipale. Nous constatons une nette baisse des incivilités. Les deux services ont également été présents à la sortie des bars de nuit et des discothèques afin d'assurer la prévention auprès des noctambules.

Pour clore ce chapitre saisonnier, nous avons le plaisir de constater plus de 200 000 personnes ayant utilisé la passerelle des Mizottes, à la Belle Henriette. Cette nouvelle structure, rappelons-le, avait été inaugurée en présence de M. Alain BOUGRAIN-DUBOURG. Là encore, l'esthétique est une véritable réussite.

Votre Maire, Président de la SPL Office de Tourisme de la Tranche sur Mer, Serge KUBRYK.

• UNE CLASSE SUPPLÉMENTAIRE POUR L'ÉCOLE DE LA MER

L'École de la Mer continue sa belle évolution avec l'ouverture d'une 6ème classe. Avec 151 élèves accueillis en cette rentrée, Mme Céline DELAMOTTE, directrice, félicite la décision prise par l'Académie de pérenniser cette 6ème classe : « C'est un confort tant pour les élèves que pour le personnel encadrant ». En 2 ans, trois extensions ont vu le jour :

- deux modules pour deux nouvelles classes,
- une extension pour la cantine.



Les inscriptions à l'école sont régulières, la qualité de vie participe largement à l'installation des jeunes familles, tout comme le service complet mis en place par la Municipalité : accueil périscolaire, cantine, transport, garderie et micro-crèches... Le tout avec un projet d'école, sur 3 ans, nommé « Climat Scolaire », dont le but est de rendre prioritaire le bien-être des élèves, du personnel encadrant et des parents. Un bel exemple de mise en place pour le respect d'autrui, bien dans l'air du temps.

Mme DELAMOTTE explique que l'École de la Mer évolue en fonction des demandes et des normes avec tout ce qui est réalisable pour le confort de tous. Il y a fort à parier que l'école communale est loin d'avoir fini son histoire, et que bien d'autres pages sont à écrire pour le bonheur des petits et des grands.

• TRAVAUX EN COURS

Avenue de la Plage : reprise des travaux à partir du 30 septembre occasionnant une perturbation de la circulation jusqu'à début décembre environ.

Au programme : terrassement et pose de pavés sur le tronçon compris entre l'intersection de la rue Anatole France et l'entrée de la place du Capitaine Bigot.

L'avenue de la Plage, dans la partie comprise entre la rue de la Côte Sauvage et la place du Capitaine Bigot, ainsi que le parking de l'Aunis, ne seront pas accessibles pendant la durée des travaux.

Attention, durant cette période certaines rues seront en sens unique. Pour connaître le sens de circulation, reportez-vous au plan ci-dessous.



Station d'épuration :

remise aux normes de la station. Les travaux ont débuté début septembre.

Nouvel enrobé :

Les rues ci-dessous vont bénéficier d'un nouvel enrobé :

- Rue de la Mare,
- Rue du Vieux Moulin ,
- Rue du Recoin (de la rue de la Concorde à la rue du Perthuis Breton),
- Rue du Pré Belet.

Les travaux de réfection commenceront début novembre.

Peinture de l'estacade :

Les colonnes en acier qui supportent le ponton, autrement appelé embarcadère, vont être entièrement repeintes.

• PROTECTION BOIS-PAILLE

A la demande de la Mairie et dans le cadre de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), le Syndicat Mixte Marais Poitevin Bassin du Lay a réalisé des travaux de réparation des protections bois paille devant les Parcs du Rocher et de la Crevasse du Rocher, sur une longueur de 300 mètres, pour environ 300 000 €. Après plusieurs réunions avec la commune, l'Etat a donné son accord pour restaurer l'existant et conforter la protection par une deuxième rangée de bois-paille. Le chantier a vu le passage d'un géomètre avant la pose des 361 pieux neufs (1/3 des existants devrait être conservé) dont l'inclinaison sera identique à la première mouture. Les travaux ont débuté durant la première quinzaine de septembre 2019 et devront être achevés avant la fin de l'année.



NOUVEAU MÉDECIN

Avril 2020, la Commune a le plaisir d'accueillir un nouveau médecin généraliste diplômé en acupuncture : Dr Alexandra DERVIN . Son cabinet de consultation se situera impasse Francisco Ferrer.

MATINÉE BIENVENUE POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'emménager à la Tranche sur Mer ?
Rendez-vous samedi 9 novembre à 10h30 à l'Aunis.

• LA TRANCHE SUR MER : 1^{ère} COMMUNE DE VENDÉE À OBTENIR LE LABEL TERRITOIRE VÉLO



Le vélo est un moyen de transport qui s'inscrit pleinement dans la politique éco-touristique des déplacements doux développés par la Municipalité. C'est aussi une alternative indispensable à la ville pour faire cohabiter les nombreux visiteurs (120 000 l'été) en les incitant à oublier leur voiture le temps de leurs vacances.

Afin de donner du sens à cet engagement, la commune a déposé son dossier de candidature début avril, pour le label Territoire Vélo auprès de la Fédération Française de Cyclotourisme. Accompagnée par le Comité départemental de Vendée et l'Amicale Cyclotouriste Tranchaise, une visite technique a eu lieu sur le territoire le mardi 3 septembre 2019 afin de constater les actions en faveur de la pratique du vélo. Territoire Vélo est un label à destination des collectivités territoriales, communes ou intercommunalités qui certifie l'engagement de la commune en faveur de la pratique du vélo.

Le label valide toutes les actions qui touchent de près ou de loin à la pratique cycliste :

- Aménagements : pistes cyclables, signalétiques ...
- Equipements : stationnements vélos, pompes à vélo à pied, station de lavage ...
- Prestataires : loueurs et réparateurs, hébergeurs spécialisés vélo ...
- Tourisme et animations (en lien avec les clubs locaux) : randonnées vélos, fête du Vélo...
- Boucles : circuits à faire à vélo à travers la station
- Education et sécurité routière : formations, sensibilisation chez les jeunes, ...

La Tranche-sur-Mer se trouve sur le chemin de la Vélodyssée avec ses 104 000 passages comptabilisés par la borne communale et possède plus de 30 km de pistes cyclables. Ce sont des caractéristiques qui nous confortent dans l'intérêt de promouvoir le vélo.

• NOUVEAU FILM DE LA TRANCHE SUR MER

Découvrez le film sorti le 12 août 2019,
« Une journée de vie à la Tranche sur Mer ».

Le film présente les différentes infrastructures existantes et à destination des familles : école, micro-crèches, accueil de loisirs, ludothèque, parc des Floralies, cinéma...

Un grand merci aux nombreux figurants qui nous ont aidés à réaliser le film.



• LA SAISON DU PÔLE CULTUREL 2019/2020 EST LANCÉE !

Théâtre, danse, humour, magie... découvrez les artistes programmés au pôle culturel Les Floralies !

Nouveauté 2020 : choisissez votre place lors de votre achat de billet ou d'abonnement !

Réservation :
Sur place, à l'Office de Tourisme
Rue Jules Ferry
85360 La Tranche sur Mer

À distance, deux possibilités :
- **par téléphone** au 02.51.30.33.96 avec paiement par carte bancaire ;
- **par courrier**, avec paiement par chèque bancaire à l'ordre de « Régie spectacle ».



Visionnez le film sur la page d'accueil du site de la Mairie :
www.latranchesurmer.fr

• AGENDA DU PÔLE CULTUREL



- Samedi 28 septembre - **VENISE SOUS LA NEIGE**
THÉÂTRE - TARIFS : 10€ - 9€ - 5€
- Samedi 19 octobre - **RIEN À DIRE PAR LÉANDRE**
THÉÂTRE - TARIFS : 15€ - 13€ - 10€
- Samedi 26 octobre - **200% NATUREL PAR GIL ALMA**
ONE MAN SHOW - TARIFS : 25€ - 22€ - 20€
- Du samedi 2 au 9 novembre - **FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR**
Les pièces sont gratuites et ne nécessitent aucune réservation.
- Samedi 23 novembre - **FRASQUE ET FRUSQUES**
CINÉ SPECTACLE dans le cadre des Scénétoiles - TARIFS : 15€ - 10€
- Samedi 7 décembre 2019 - **ILE CARNETS DE VOYAGES**
SPECTACLE - TARIFS : 10€ - 9€ - 5€
- Vendredi 10 janvier 2020 - **VOEUX DU MAIRE À LA POPULATION**
- Samedi 25 janvier 2020 - **LA NUIT DE LA GUITARE**
MUSIQUE JAZZ/BEBOP/BLUES - TARIFS : 30€ - 27€ - 25€

Plus d'infos :
www.latranchesurmer.fr /  La Tranche sur Mer - Animations

• THÉS DANSANTS À L'AUNIS



- Dimanche 17 novembre 2019
- Dimanche 15 décembre 2019
- Dimanche 19 janvier 2020
- Dimanche 16 février 2020
- Dimanche 8 mars 2020
- Dimanche 19 avril 2020

14h30 - 18h30

TARIF : 10€
Comprenant 1 boisson, 1 tranche de brioche et 1 viennoiserie.

